



## LA PARENTALITÉ. ESSAI D'INTRODUCTION.

Laëtitia Cuisinier-Calvino

*Psychologue Clinicienne*

*Article disponible en ligne :*

-----

-

<https://www.associationepsylon.com/articles>

-----

-

*Pour citer cet article :*

-----

-

Laëtitia Cuisinier-Calvino (2019), *La parentalité. Essai d'introduction.*, from [www.associationepsylon.com/articles](http://www.associationepsylon.com/articles)

# LA PARENTALITÉ. ESSAI D'INTRODUCTION.

Laëtitia Cuisinier-Calvino

*Psychologue Clinicienne*

La parentalité est devenue un mot courant dans notre langage actuel. Il suffit de regarder les rayons de notre bouquiniste préféré pour se rendre compte que ce thème fait couler beaucoup d'encre. C'est un fait, nous devenons parents lorsque nous avons des enfants mais est-ce, pour autant, une évidence ? En effet, ce terme désigne la fonction d'être parent qui peut s'entendre d'une manière assez large. Dans notre culture, la parentalité concerne les parents biologiques bien sûr mais également toutes les personnes qui s'occupent d'un enfant dans son quotidien (beaux-parents, parents adoptifs...). L'intérêt grandissant pour la fonction parentale nous montre que les parents d'aujourd'hui se rendent compte de leurs difficultés à élever un enfant, leur enfant. On ne naît pas parents, on le devient, nous disait déjà Françoise Dolto.

Le terme de "parentalité" est introduit par le psychiatre Paul-Claude Récamier en 1961 pour traduire le terme anglais « *parenthood* » développé par la psychanalyste Thérèse Benedek. Ce terme met fin à la différenciation des fonctions qui reviennent à la mère et au père mais aussi, permet de souligner cette étape importante dans la vie des adultes qu'est celle de devenir parent. Dans les années 80 et 90, ce terme est très utilisé mais dans le champ restreint de la psychologie et du social. Depuis les années 2000, ce terme entre dans le langage courant et apparaît dans le Larousse. Pour ma part, je retiendrais cette définition psychanalytique de M. Lamour (psychiatre) et M. Barraco (psychologue clinicienne) : « *C'est l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de l'enfant à trois niveaux : le corps, la vie affective et la vie psychique* »

Ce concept recouvre, selon le psychanalyste Didier Houzel, trois dimensions (1990) : la responsabilité parentale, le vécu subjectif et les pratiques parentales. La première dimension, celle de la **responsabilité parentale**, recouvre l'idée que tous les hommes et les femmes qui deviennent parents sont alors responsables de leurs enfants. Il n'est donc pas possible d'être père ou mère de façon intermittente mais bien pour toute sa vie. Cela concerne donc les droits et les devoirs qui pèsent sur les parents. Cela concerne autant l'obligation de soins que de surveillance ou de protection. Cette première dimension fait notamment référence à l'article 375 du code civil.

La seconde dimension, celle du **vécu subjectif**, parle de ce lien intense qui existe entre les parents et leurs enfants. Il est donc question des émotions qui naissent de ce nouveau statut de parents

que les adultes peuvent connaître. Cette dimension fait référence à la psychologie et à l'affectivité. Il est question de la relation intime entre soi et son enfant. Cela concerne les fantasmes, les désirs, les attentes, les envies que tous les parents projettent sur leurs enfants. Nous pouvons évoquer par exemple les parents porteurs de blessures infantiles qui peuvent les empêcher de nouer des relations « suffisamment bonnes » avec leurs enfants.

La dernière dimension représente celle des **pratiques parentales**. Elle concerne tous les actes quotidiens, les soins, les relations affectives et l'éducation. Ces pratiques permettent d'assurer le développement des enfants. On parle ici d'éducation familiale ou de compétences familiales.

Il est important de repérer que le terme de parentalité et ce qu'il recouvre a autant évolué que celui de la famille. Les institutions sont importantes mais prennent une place secondaire face à la nouvelle place accordée aux parents depuis 1968. Ainsi, le terme de parentalité va évoluer et même se décliner : parentalité isolée, parentalité adoptive, parentalité recomposée, homoparentalité, pluriparentalité, coparentalité... Autant de configurations et de réalités à rencontrer...

#### Bibliographie :

Dolto, Françoise, *Les chemins de l'éducation*, Gallimard, 2000.

Houzel, Didier, *Les enjeux de la parentalité*, Erès, 1999.

Lamour, Martine et Barraco, Marthe, *Souffrances autour du berceau : des émotions au soin*, Gaëtan Morin, 1998.